Soutenu par

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

DISTRICT MAYENNE FFF

LA MAYENNE Le Département

LAVAL

CHANGÉ 53 USC

malakoff humanis

Sommaire

Mots d’accueil

Bienvenue à Changé

Venir au Parc des Sports La Grande Lande à Changé

Comité d’organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s) engagement

Demande(s) de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d’accès

Liste des hébergements

Mots d’accueil

« Le Comité Départemental du Sport Adapté de la Mayenne a l'immense plaisir d’organiser le Championnat de France Para Football Adapté Jeunes, qui se déroulera à Changé, en Mayenne, du 24 au 26 juin 2025.

Cet évènement constitue bien plus qu'une simple compétition sportive : il représente un moment de partage, d'inclusion et de célébration des jeunes footballeurs et footballeuses en situation de handicap mental et psychique. En accueillant cet événement sur notre territoire, nous souhaitons mettre en lumière la diversité et la richesse de ces jeunes, à travers une passion, le football.

Le sport adapté, et en particulier le football, joue un rôle fondamental dans l'inclusion sociale. Il permet aux jeunes de se retrouver, de développer des compétences, de renforcer leur confiance en eux et de bâtir des amitiés. C'est aussi un moyen de combattre les stéréotypes et de montrer à tous qu'aucune différence ne doit être un frein, mais au contraire un atout pour grandir ensemble.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux partenaires institutionnels, privés, et à l'ensemble des bénévoles qui rendent possible cet événement. Leur engagement est essentiel pour garantir la réussite de cette rencontre et offrir à nos sportifs les meilleures conditions pour s'épanouir.

Enfin, je souhaite que ce Championnat de France reflète la rencontre de jeunes porteurs de rêves et de talents, unis par la même passion, qui fera de cet événement un moment inoubliable.

Bienvenue à tous, et que la compétition soit belle et riche en émotions ! »

Laurent Jardin
Président du COL

Mots d'accueil

« Chers joueurs, éducateurs, accompagnateurs et supporters,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que l'US Changé Football vous accueille au Parc des Sports de la Grande Lande pour le Championnat de France de Football Sport Adapté Jeunes.

L'obtention de cette compétition est une véritable reconnaissance pour notre club, qui s'engage depuis 2019 à développer et promouvoir le football adapté, permettant à chacun de vivre pleinement sa passion pour le sport. Premier club mayennais en nombre de licenciés, avec plus de 600 adhérents, l'US Changé Football est pleinement investi dans sa section sport adapté et l'accompagne activement lors des différents championnats de France et tournois.

Notre section est en développement constant et continu, et après avoir organisé plusieurs championnats régionaux et tournois inter-régionaux, accueillir un Championnat de France apparaît comme une suite logique. Cet événement représente une formidable opportunité pour continuer à promouvoir notre section et à faire rayonner le sport adapté.

L'inclusion étant au cœur de nos valeurs, notre section sport adapté est pleinement intégrée à la vie du club à travers des entraînements communs et des matchs amicaux avec d'autres équipes du club et un engagement fort aux côtés de nos bénévoles. Ce travail est rendu possible grâce à Adrien Cribier, éducateur responsable de la section depuis 2019, que nous tenons à féliciter et remercier chaleureusement pour son investissement sans faille.

Nous sommes honorés d'accueillir cette belle compétition, qui mettra en lumière notre club, notre ville et notre département, tout en portant haut les valeurs de solidarité, d'inclusion et de partage qui nous sont chères.

Nous souhaitons à toutes les équipes une excellente compétition, remplie d'émotions, de beaux moments sportifs et de convivialité. Bienvenue à Changé et bon tournoi à tous ! »

Sébastien RONDEAU & Mathieu SUFFISSAIS,
Co-présidents de l'US Changé Football

Mots d'accueil

« Les 24, 25 et 26 juin, la Mayenne accueillera, sur la commune de Changé, le Championnat de France de Para Football Adapté Jeunes. C'est une première pour notre département et nous nous en réjouissons car la pratique du sport adapté et du handisport contribue à favoriser l'inclusion, en permettant aux personnes en situation de handicap de participer à des rencontres et compétitions sportives de tout niveau.

Permettez-moi, à cette occasion, de rappeler l'engagement qui a été celui du Conseil départemental, pour les Jeux de Paris, auprès des athlètes paralympiques Vladimir Vinchon, Heïdi Gaugain, triple médaillée d'argent, sans oublier Charles Renard, médaillé d'argent comme guide du sprinteur paralympique Timothée Adolphe. Nous avons aussi permis, lors de ces jeux, à des centaines de jeunes en situation de handicap de se rendre à Paris afin d'assister à différentes épreuves. Nous soutenons aussi chaque année financièrement le handisport et le sport adapté.

La Mayenne, premier partenaire du sport en Mayenne, entend bien ainsi continuer à jouer un rôle clé dans l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du sport. Alors un grand merci à ceux qui ont rendu possible cette compétition en Mayenne, le Comité départemental du sport adapté de la Mayenne et son président Laurent Jardin, le club de l'US Changé football dont l'implication est connue en matière de sport adapté.

Un grand merci également aux éducateurs, à tous les bénévoles et aux nombreux supporters qui seront présents. Bonne chance à tous les joueurs, belle compétition ! »

Olivier Richefou
Président du Conseil départemental de la Mayenne.

Bienvenue à Changé (53)

Située dans le département de la Mayenne, la ville de Changé est l'une des villes les plus attractives du département, alliant tradition et modernité. À seulement quelques kilomètres de Laval, elle bénéficie d'une situation géographique idéale, offrant à ses habitants et visiteurs un cadre de vie calme et agréable, tout en étant proche des grands axes.

Changé se distingue par son patrimoine historique, avec des bâtiments anciens, par ses espaces verts, qui invitent à la promenade et à la détente. La commune offre également de nombreuses infrastructures modernes, à la fois sportives et culturelles, permettant à chacun de s'épanouir, que ce soit à travers des activités de loisirs, des événements locaux ou des manifestations sportives.

Entre son environnement naturel, sa vie associative dynamique et la convivialité de ses habitants, Changé est une ville où il fait bon vivre, idéale pour les familles, les amateurs de la nature et les passionnés de sport.

Bienvenue à l’US Changé

L'Union Sportive Changéenne est un club de football fondé le 2 février 1949, situé à Changé, dans le département de la Mayenne. Le club évolue au Stade Auguste Dalibard, d'une capacité de 3 500 spectateurs. Aujourd’hui, l'équipe fanion évolue en Régional 1 de la Ligue de football des Pays de la Loire après avoir connu, il y a peu, quelques saisons en Championnat de France de football de National 3.

Avec plus de 600 licenciés, l'US Changé est le plus grand club de football du département de la Mayenne en termes de licenciés, reflet de sa popularité sur le territoire. Ce nombre de joueurs démontre l'engouement pour le club, qui attire de plus en plus de jeunes talents mais également les moins jeunes, proche d’une fin de carrière.

L'US Changé s'est bâtie une solide réputation grâce à ses installations sportives de qualité, permettant à ses joueurs et à ses équipes d'évoluer dans des conditions optimales et de performer à l’échelle départementale ou régionale et même nationale.

Affilié à la Fédération Française du Sport Adapté, c’est le club support de l’organisation de ce Championnat de France Para Football Adapté Jeunes 2025.

Venir à Changé

Parc des Sports La Grande Lande
Rue des Bordagers
53810 Changé

En voiture

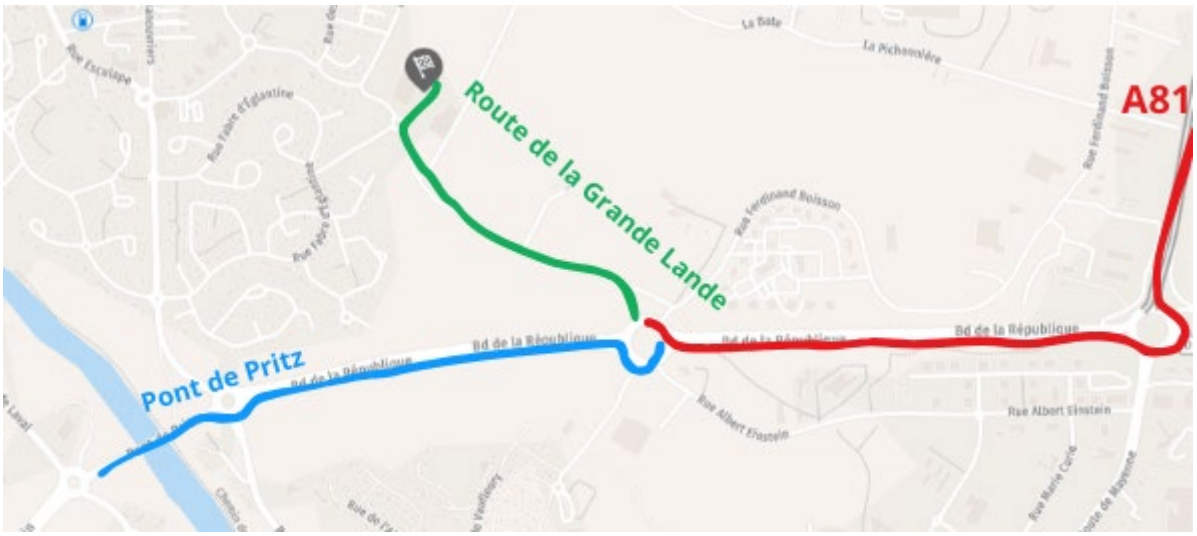

En train/TGV

Via la gare de Laval, prendre un bus “TUL” pour rejoindre le Parc des Sports.

- **Depuis Paris** : 2h10
- **Depuis Toulouse** : 4h30 (avec une correspondance possible à Paris ou Bordeaux)
- **Depuis Lille** : 4h30 (via correspondance à Paris ou Lyon)
- **Depuis Nantes** : 3h20 (via correspondance à Paris)
- **Depuis Lyon** : 4h30 (via Paris ou correspondance à la gare de Rennes)
- **Depuis Montpellier** : 5h30 (via Paris)
- **Depuis Marseille** : 6h30 (avec correspondances à Paris)

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Laurent Jardin

Président du Comité Départemental du Sport Adapté 53.

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Laurent JARDIN
Secrétaire général	Emmanuel GERBOIN
Commission Coordination / Logistique	Guillaume FONTAINE
Commission Sportive	Guillaume FONTAINE
Commission Médicale	Laurent JARDIN
Commission Restauration	Laurent JARDIN
Commission Partenariats / Hébergement	Guillaume FONTAINE
Commission Communication	Willy SINOPE
Commission Animation / Bénévolat	Guillaume FONTAINE
Commission Développement Durable	Willy SINOPE

Cadre technique national para football adapté	Alexandre STEUX alexandre.steux@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para football adapté	Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr

COL France SAJ Para Football Adapté 2025

CDSA 53 - Guillaume FONTAINE

Maison des Sports

109 bis Avenue Pierre de Coubertin

53000, Laval

07.69.49.06.48

cf.footballsaj2025@gmail.com

Programme prévisionnel

Mardi 24 juin 2025

14h00 - 18h00	Accueil des délégations **Parc des Sport La Grande Lande, Changé**
18h00 - 18h30	Cérémonie d'ouverture **Parc des Sport La Grande Lande, Changé**

Pour la cérémonie d'ouverture, merci de nous indiquer le titre de la musique sur laquelle vous souhaitez défiler et prévoir un drapeau ou fanion de votre club ou structure pour que l'on puisse vous identifier.

18h30 - 19h00	Réunion des entraîneurs **Parc des Sport La Grande Lande, Changé**
19h00 - 21h00	Repas **Résidence Universitaire La Dormerie, Changé**

Mercredi 25 juin 2025

09h00 - 12h00	Épreuves **Parc des Sport La Grande Lande, Changé**
11h30 - 13h30	Repas **Résidence Universitaire La Dormerie, Changé**
14h00 - 18h00	Épreuves **Parc des Sport La Grande Lande, Changé**
18h30 - 22h00	Repas de gala **CapForm Loisirs, Laval**

Jeudi 26 Juin 2025

09h00 - 11h30	Phases finales **Parc des Sport La Grande Lande, Changé**
11h30 - 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture **Parc des Sport La Grande Lande, Changé**
13h00	Fin du championnat et distribution des paniers repas.

Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 16 Mai 2025.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Le 24/06/2025
Parc des Sports La Grande Lande
Rue des Bordagers, 53810 Changé

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de football en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **19h00 à 21h00 le mardi soir et de 11h30 à 13h30 le mercredi midi.**
Ils auront lieu à/au :

Résidence Universitaire La Dormerie
4 Rue Georges Charpak, 53810 Changé.

La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

Mercredi 25 Juin à partir de 18h30
CapForm Loisirs
64 Rue Henri Batard, 53000 Laval
Tous les participants auront accès aux pistes de bowling et auront également des jetons fournis pour les jeux d'arcade.

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

A partir de 11h30
Résidence Universitaire La Dormerie
4 Rue Georges Charpak, 53810 Changé.

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France **Para Football Adapté Jeunes 2025.**

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement football FFSA est disponible sur le site internet fédéral : http://www.sportadapte.fr dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para football adapté

Modalités d'inscription

A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France Para Football Adapté relève du règlement football FFSA.
Peuvent participer au championnat de France Para Football Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire. Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **avant le 16 Mai 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **avant le 16 Mai 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para football Adapté – Stéphane LAVERGNE** et le Cadre technique national de la discipline **Alexandre STEUX** est programmée le :

Le 24/06/2025 à 18h30
Parc des Sports La Grande Lande
Rue des Bordagers, 53810 Changé

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.
Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **lavergne.st@orange.fr.**

Échauffement et compétition

Les temps d'échauffement seront encadrés par les éducateurs sportifs référents de chaque délégation.
Les terrains d'échauffement seront accessibles aux équipes une heure avant le début des matchs, de 8h00 à 9h00.
Les phases de poules se dérouleront sur la journée du mercredi sur les terrains de compétition prévus à cet effet, et aux dimensions légales précisées dans le règlement sportif. Les phases finales se dérouleront le jeudi matin avant la remise des récompenses.
Les terrains seront en herbe naturelle.

Équipements sportifs

Chaque délégation doit avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes pour les 2 jours de compétition.
Les sportifs doivent jouer en crampons adaptés à la surface de jeu et porter des protège-tibias (obligatoire) qui doivent être entièrement recouverts par les bas :

- Terrain en herbe synthétique : crampons moulés obligatoires
- Terrain en herbe naturelle : crampons aluminium autorisés

La couleur du maillot du gardien de but devra être différente de celle des deux équipes en présence et de l'arbitre. Le gardien de but peut porter une casquette à visière non rigide, ainsi que des gants ou un pantalon spécifique à sa fonction. Les collants sont autorisés à condition qu'ils soient portés en dessous de l'équipement officiel. Le port d'objets dangereux (montre, bracelet...) est interdit.

Catégories d'âge

Catégories	Années de naissances	Classes
- 16 ans	2009 / 2010 / 2011 / 2012	ABC ET BCD
- 21 ans	2004 / 2005 /2006 /2007 / 2008	ABC ET BCD

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé qu'**un jeune né en 2009 puisse jouer en catégorie -21 ans (sur présence d'un certificat de surclassement).**

Classes ABC

Équipe classifiée ABC

- Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe **AB et BC**

Dans cette configuration, les joueurs de la classe CD ne pourront jamais être confrontés aux joueurs de la classe AB. Suivant leur classification et leur capacité, notamment au niveau des limitations dans le traitement de l'information, les joueurs de la classe BC pourront se retrouver dans des équipes ABC ou BCD.

Classes BCD

Équipe classifiée BCD

- Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe **BC et CD**

Dans cette configuration, les joueurs de la classe AB ne pourront jamais être confrontés aux joueurs de la classe CD. Suivant leur classification et leur capacité, notamment au niveau des limitations dans le traitement de l'information, les joueurs de la classe BC pourront se retrouver dans des équipes ABC ou BCD.

Challenge « Tous dans la Même Équipe »

Descriptif du Challenge : Document en pièce jointe de la newsletter.
Il s'agit d'un nouveau format du challenge pour cette édition 2025.

FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le 16 Mai 2025

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

109 Bis Avenue Pierre de Coubertin, LAVAL 53000
07.69.49.06.48 - cf.footballsaj2025@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	**Mail :**

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		...€
Repas du soir du mardi 24/06/25	15€		...€
Repas du midi du mercredi 25/06/25	15€		...€
Repas de gala du mercredi 25/06/25	20€		...€
Panier repas du jeudi 26/06/25	10€		...€
		TOTAL	...€

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

---

*Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 53. Merci d'indiquer en libellé votre numéro d'affiliation suivi de "CF Foot SAJ"*** (exemple : 53/11 CF Foot SAJ).

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :
…… euros

N° de chèque : …… de la banque :
……

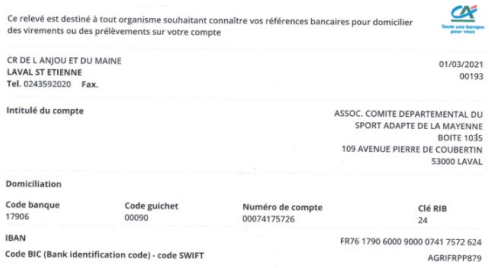
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte

CR DE L ANJOU ET DU MAINE
LAVAL ST ETIENNE
Tel. 0243592020 Fax.

01/03/2021
00193

Intitulé du compte
ASSOC. COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE DE LA MAYENNE
BOITE 1035
109 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
53000 LAVAL

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17906	00090	00074175726	24

IBAN FR76 1790 6000 9000 0741 7572 624
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP879

Date / Signature

FICHE ABC ENGAGEMENT -16ans

Foot à 5

Signer par votre CDSA puis votre ligue régionale
et à renvoyer au COL avant le 16 Mai 2025
109 Bis Avenue Pierre de Coubertin, LAVAL 53000
07.69.49.06.48 - cf.footballsaj2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Régime Alimentaire Spécifique
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para football adapté.

Signature du président :	Signature du président :
Visa du comité départemental	Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE BCD ENGAGEMENT -16ans
Foot à 5

Signer par votre CDSA puis votre ligue régionale
et à renvoyer au COL avant le 16 Mai 2025
109 Bis Avenue Pierre de Coubertin, LAVAL 53000
07.69.49.06.48 - cf.footballsaj2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Régime Alimentaire Spécifique
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para football adapté.

Signature du président :	Signature du président :
Visa du comité départemental	Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ABC ENGAGEMENT -21 ans
Foot à 7

Signer par votre CDSA puis votre ligue régionale
et à renvoyer au COL avant le 16 Mai 2025
109 Bis Avenue Pierre de Coubertin, LAVAL 53000
07.69.49.06.48 - cf.footballsaj2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Régime Alimentaire Spécifique
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para football adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE BCD ENGAGEMENT -21 ans
Foot à 7

Signer par votre CDSA puis votre ligue régionale
et à renvoyer au COL avant le 16 Mai 2025
109 Bis Avenue Pierre de Coubertin, LAVAL 53000
07.69.49.06.48 - cf.footballsaj2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Régime Alimentaire Spécifique
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para football adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à *Emidio CORREIA – correia.emidio@gmail.com*

Je soussigné(e) M./M^{me} …… **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} …… participe au championnat de France Para Football Adapté SAJ pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
  (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif ……

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

Favorable

Réservé

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à ***Emidio CORREIA – correia.emidio@gmail.com***

Je soussigné(e) M./M^me^ …… **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe …… participe au championnat de France Para Football Adapté SAJ pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ❒ Autre motif ……

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

Favorable

Réservé

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Guillaume FONTAINE – COL France Para Football Adapté SAJ 2025
109 bis Avenue Pierre de Coubertin 53000, Laval
07.69.49.06.48 - cf.footballsaj2025@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 16 Mai 2025:

- ❑ La fiche association
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ❑ La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- ❑ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ La licence compétitive en cours de validité
- ❑ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ❑ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Parc des Sports - La Grande Lande

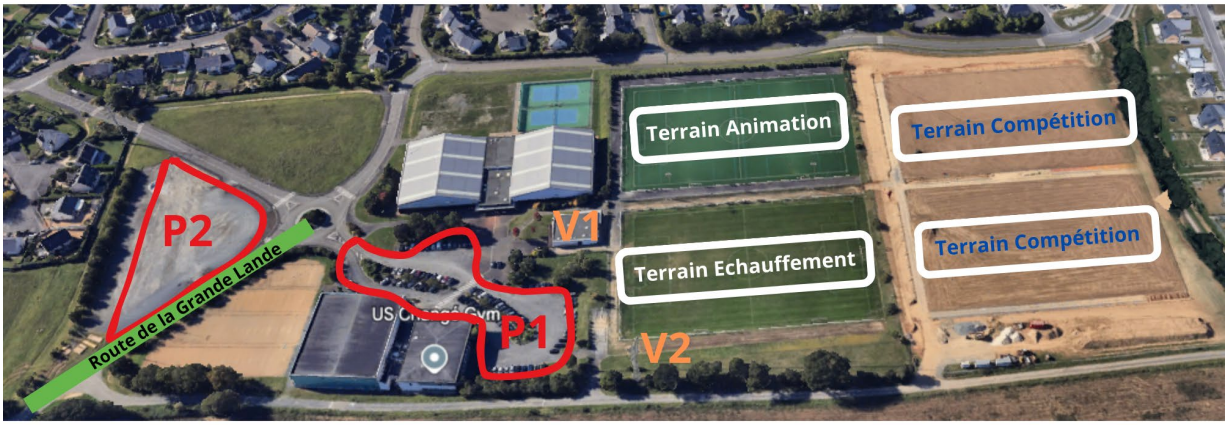

V Vestiaire

P Parking

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hotel F1 Laval	**+33 891 70 52 66**	2 pers = 45€/nuit 3 pers = 49€/nuit (possibilités de réduction en annonçant la compétition)	2,5 km
Hotel Ibis Laval, le Relais d'Armor	**02 43 53 81 82**	2 pers = 150€/nuit	2,6 km
Hotel Ibis Budget Laval	**0 892 70 20 38**	3 pers = 58/nuit (possibilités de réduction en annonçant la compétition)	5,5 km
Hotel Campanile, Laval Nord	**02 52 21 04 49**	2 pers = 105€/nuit 4 pers = 115€/nuit 5 pers = 125€/nuit (possibilités de réduction en annonçant la compétition et en demandant un devis)	1,5 km
B&B Hotel Laval Ouest	**0 892 23 37 08**	2 pers = 67€/nuit 3 pers = 83€/nuit	2,8 km
FastHotel Laval	**02 43 68 30 30**	2 pers = 63€/nuit 4 pers = 123€/nuit	3,3 km
B&B Hotel Laval Changé	**0 892 78 80 49**	2 pers = 62/nuit 4 pers = 95/nuit	3,8 km

Fédération Française du Sport Adapté

Partenaires institutionnels

Soutenu par MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Région PAYS DE LA LOIRE

LA MAYENNE Le Département

LAVAL agglo

Partenaire principal FFSA

malakoff humanis

Partenaires locaux

LIGUE PAYS DE LA LOIRE FFF

DISTRICT MAYENNE FFF

CHANGÉ 53 USC 1949